



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.5/2005/1
3 mai 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail chargé d'examiner les tendances
et l'économie des transports
(Dix-huitième session, 15 et 16 septembre 2005)

ACTIVITÉS FUTURES DU GROUPE DE TRAVAIL

Rapport de la réunion informelle sur les activités futures
du Groupe de travail (14 avril 2005, Genève)

I. PARTICIPATION

1. Ont assisté à la réunion MM. R. Kellermann et P. Paeffgen (Allemagne), MM. W. Zarnoch et K. Kulesza (Pologne), M. V. Arsenov (Fédération de Russie) et M. M. Hantak (projet TEM de la CEE). La présidence a été assurée par M. W. Zarnoch (Pologne).

II. MANDAT

2. À la demande du Président et du Vice-Président du Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports, le secrétariat a convoqué une réunion informelle dans le but d'examiner les moyens de relancer les travaux du Groupe de travail, de définir des priorités parmi les activités d'intérêt commun et de faire des propositions concrètes en vue d'établir un programme de travail susceptible d'attirer davantage de participants aux sessions du Groupe de travail et de renforcer la pertinence et l'utilité de ces dernières pour les gouvernements des pays membres.

III. CONTEXTE

3. Les participants ont estimé que le Groupe de travail n'avait pas évolué depuis plusieurs années. Par le passé, ses activités et ses contributions avaient été fort utiles aux pays membres de la CEE; le Groupe de travail servait même de passerelle entre l'Europe occidentale et l'Europe centrale et orientale. Cependant, depuis le début des années 90, le contexte économique et politique dans lequel opérait le secteur européen des transports a beaucoup changé. Au cours des dix dernières années, plusieurs pays ont rejoint la CEMT et 10 nouveaux pays se sont portés candidats à l'adhésion à l'UE et ont pris des mesures en conséquence pour finalement devenir membres à part entière de l'UE en 2004. Deux autres pays adhéreront à l'UE en 2007.

4. Une nette baisse d'intérêt à l'égard des activités du Groupe de travail a été constatée depuis 2000 et s'est traduite par une baisse de la participation aux réunions, auxquelles assistaient, non plus des représentants et des experts provenant des capitales, mais des membres des missions permanentes des pays membres de la CEE. En 2000 et en 2002, le Président et le Vice-Président ont tenté de relancer les activités du Groupe de travail en consultant les pays membres sur les orientations qui pourraient être données aux travaux futurs. Bien que tous les pays membres aient été sollicités, seuls quatre d'entre eux ont répondu et envoyé des propositions.

5. Dans le contexte actuel, il faut également tenir compte du fait que le champ des activités du Groupe de travail est très vaste et couvre la quasi totalité des aspects des tendances et de l'économie des transports, d'où la nécessité de définir des tâches et des objectifs clairs et concrets pour les sessions. Il est très fréquent que d'autres organisations ou institutions (Union européenne, CEMT, UIC, etc.) viennent faire des exposés et présenter des rapports aux sessions du Groupe de travail, dont les activités font en partie double emploi avec celles d'autres groupes de travail de la CEE. Bien qu'utile, voire nécessaire, dans certains cas, la collecte d'informations diverses par le biais de questionnaires n'est pas toujours fructueuse. En outre, l'élaboration du rapport final nécessite un temps considérable et d'importantes ressources.

6. Au vu de la situation décrite ci-dessus, le Président et le Vice-Président ont tenu en février 2005 une réunion préliminaire au cours de laquelle ils ont examiné les moyens de renforcer l'efficacité et l'utilité des activités menées par le Groupe de travail. À l'issue de cette réunion, il a été décidé d'organiser la réunion informelle entre le précédent Président du Groupe de travail, le Président du Comité des transports intérieurs et le secrétariat.

Orientations possibles des activités futures

7. Trois options ont été envisagées concernant l'avenir du Groupe de travail: i) suppression du Groupe de travail et de ses activités; ii) maintien du statu quo; et iii) modification du programme de travail et du champ d'activités du Groupe de travail en fonction des nouveaux impératifs. La première option a été exclue, mais les participants ont considéré que le maintien du statu quo entraînerait une marginalisation progressive du Groupe de travail et une accentuation de la baisse de l'intérêt pour ses activités. Un consensus s'est donc dégagé pour examiner les moyens d'adapter ses activités au nouveau contexte, d'accroître le nombre de participants à ses sessions et de stimuler l'intérêt des pays membres.

8. La première mesure prise pour tenter de renforcer le rôle du Groupe de travail a consisté en un examen critique de son programme de travail en vue de sélectionner les domaines et sujets les plus importants, l'idée étant de raviver l'intérêt porté aux travaux du Groupe. Après avoir envisagé plusieurs possibilités, les participants sont convenus de donner la priorité aux activités énumérées dans les recommandations formulées dans le présent rapport.

9. Afin de rendre plus vivantes les sessions du Groupe de travail, il a été décidé de proposer, à la prochaine session, d'organiser une réunion d'une demi-journée sur un sujet concret, selon un ordre du jour détaillé et un calendrier précis. Des experts et des représentants des organisations et institutions pertinentes seraient invités à y participer. Les représentants des gouvernements membres qui assisteraient à la session du Groupe de travail seraient encouragés à soumettre des propositions concernant l'ordre du jour des sessions à venir afin qu'elles soient examinées à la session du Groupe prévue en septembre 2005.

Recommandations

10. À l'issue de l'examen des différents moyens de rendre les activités du Groupe de travail plus intéressantes pour les gouvernements membres, la décision suivante a été prise:

a) L'ordre du jour de la dix-huitième session du Groupe de travail (15 et 16 septembre 2005) comprendra en priorité les points suivants:

- Suivi des faits nouveaux intéressant les couloirs de transport paneuropéens;
- Étude de la relation entre les accords en vigueur de la CEE (AGR, AGC, AGTC et son Protocole, et AGN) et les projets en cours (TEM, TER) de la CEE d'une part et la procédure de planification du réseau de transport paneuropéen d'autre part, afin:
 - D'indiquer les grands itinéraires internationaux devant faire l'objet d'une réfection et d'une modernisation, en définissant des priorités et un calendrier compte tenu des segments des réseaux présentant des goulets d'étranglement et des liaisons manquantes;
 - D'évaluer le coût de ce plan d'infrastructure et de faire des suggestions pour son financement;
- Poursuite de l'élaboration des éléments du programme de travail commun CESAP/CEE sur le développement des liaisons de transport Europe-Asie et analyse des conclusions des réunions internationales sur la question;
- Dispositifs de financement de l'infrastructure de transport;
- Examen des moyens de renforcer la coopération avec les centres méditerranéens d'études et de formation en matière de transport pour que tous les pays de la CEE puissent bénéficier des activités menées à bien, y compris l'organisation d'ateliers et de séminaires.

D'autres points de l'ordre du jour, repris des sessions précédentes, comprendront des éléments pour information.

b) Les points suivants pourraient être aussi inscrits à l'ordre du jour des futures sessions du Groupe de travail:

- Examen périodique des faits nouveaux importants intervenus dans la politique des transports intérieurs des pays membres de la CEE, afin de rendre plus transparente l'évolution à moyen et à long terme des transports. Le Groupe de travail examinera toutes les décisions, d'ordre général ou particulier, récemment prises dans les pays membres, qui devraient avoir des incidences sur l'organisation des transports, et tiendra compte des conclusions dégagées lors des réunions internationales, en mettant l'accent sur les points saillants de l'évolution des transports;
- Mise en place d'un encadrement efficace pour l'entretien et l'exploitation des infrastructures de transport et, partant, optimisation de la nécessité de nouveaux investissements (point lié au développement du concept de qualité des services).

c) À sa prochaine session, le Groupe de travail devra procéder à un examen critique de son programme de travail en vue d'accorder le degré de priorité approprié à chacun de ses éléments, en tenant compte d'une nouvelle hiérarchisation des activités.

d) Il a également été proposé d'organiser, à la prochaine session du Groupe de travail, un atelier d'une demi-journée sur le thème «**Liaisons de transport Europe-Asie – Réactions des utilisateurs**». Les représentants des Gouvernements allemand, polonais, russe et ukrainien y inviteront des intervenants, notamment des transitaires, des organismes de transport et d'autres acteurs utilisant les liaisons de transport intérieures entre les deux continents.

Le Président et le secrétariat ont informé le Directeur de la Division des transports de la CEE des conclusions et des décisions adoptées à la réunion.
